

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

LA BANQUE D'ALGÉRIE ORDONNE LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Page 09



URBANISATION ANARCHIQUE ET SPÉCULATION FONCIÈRE



Terrains morcelés et vendus,
le béton gagne du terrain
la nuit à Benarba à Rocher

Page 03

GENDARMERIE NATIONALE

Saisie d'environ 1,8 million de comprimés psychotropes

Page 07



VENTE DE PNEUS



NAFTAL MET EN GARDE CONTRE LES ARNAQUES SUR INTERNET

Page 08

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE NARCOTRAFFIC



SAISIE DE PLUS DE 86 KILOGRAMMES DE COCAÏNE

Page 07

ORVO CASSE LA FLAMBÉE DES PRIX À ORAN



LE POULET IMPORTÉ PROPOSÉ À 350 DA LE KILOGRAMME

Page 04

ASSEMBLÉE POPULAIRE DE WILAYA D'ORAN



TROIS SIÈGES RENOUELÉS APRÈS L'ÉLECTION DE MEMBRES À L'APN

Page 02

ASSEMBLÉE POPULAIRE DE WILAYA D'ORAN

Trois sièges renouvelés après l'élection de membres à l'APN



Meriem B

La recomposition de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran est désormais effective. Réunie mardi en session extraordinaire, l'assemblée a procédé à l'installation de trois nouveaux membres, appelés à remplacer trois élus ayant rejoint l'Assemblée populaire nationale (APN) à la faveur des élections législatives du 2 juillet dernier. Une opération réglementaire qui permet à l'institution de poursuivre normalement ses travaux jusqu'au terme de l'actuelle mandature.

Trois sièges étaient devenus vacants à la suite de l'élection de leurs titulaires au Parlement. Il s'agit de Belaz Habib, qui présidait la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement,

d'Ibrahim Safi Mohamed, membre de l'assemblée, et de Bendenia Mohamed El Amine, président de la commission de l'habitat et de l'urbanisme.

Leur accession à l'APN ayant entraîné la perte de leur qualité de membre de l'APW, leur remplacement a été engagé conformément aux dispositions de la loi n°12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya, notamment son article 40.

Trois nouveaux membres

Mohamed Houblél fait désormais son entrée à l'APW au titre de la liste du Rassemblement national démocratique (RND), en remplacement de Belaz Habib. Abdelwahed Bentalha succède à Bendenia Mohamed El Amine sur la liste du Parti des travailleurs (PT), tandis que Houari Laftas prend le relais d'Ibrahim Safi Mohamed au titre de la liste du parti Voix du

peuple.

Présidant les travaux, le président de l'APW, Mohamed Chalabi, a rappelé que cette session extraordinaire répondait principalement à des impératifs organisationnels et réglementaires liés à l'évolution de la composante de l'assemblée.

Il a souhaité la bienvenue aux trois nouveaux élus, les invitant à s'impliquer pleinement dans les travaux de l'institution et à contribuer au suivi des dossiers relevant des prérogatives de l'APW. Il a également salué le travail accompli par les membres sortants, désormais parlementaires, et exprimé le souhait que leurs successeurs s'inscrivent dans la continuité de l'action engagée.

Au-delà de la procédure d'installation, cette session aura donc marqué un passage de relais au sein de l'assemblée. Trois élus quittent l'APW pour rejoindre le Parlement, tandis que trois nouveaux membres prennent place afin de préserver la continuité de la représentation locale.

Une transition sans rupture

Avec cette recomposition, l'APW d'Oran entame une nouvelle séquence de l'actuelle mandature. Les nouveaux élus devront désormais intégrer les différentes commissions, prendre connaissance des dossiers en cours et participer au suivi des préoccupations des collectivités et des citoyens. La séance de mardi aura ainsi permis de tirer les conséquences institutionnelles des dernières élections législatives, sans modifier le cadre général de fonctionnement de l'assemblée. L'enjeu est désormais de permettre aux nouveaux membres de prendre rapidement leurs marques et de poursuivre le travail engagé.

APW D'ORAN

Ouchene salue les élus promus à l'APN et appelle à « maintenir le même rythme »

M. B

La session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran a également été marquée par l'intervention du wali Brahim Ouchene, qui a rendu hommage aux trois élus ayant quitté l'assemblée après leur élection à l'Assemblée populaire nationale (APN). Son intervention a surtout été l'occasion de rappeler aux nouveaux membres la nécessité de préserver la dynamique de travail engagée.

Brahim Ouchene a salué le parcours de Belaz Habib, Ibrahim Safi Mohamed et Bendenia Mohamed El Amine, mettant en avant leur implication dans les travaux de l'APW, leur disponibilité et leur participation aux différentes actions menées au niveau de la wilaya. Le wali a notamment insisté sur leur présence dans les travaux de l'assemblée et leur contribution au suivi des dossiers intéressant les citoyens. Leur engagement, a-t-il relevé, ne s'est pas limité

aux séances et aux réunions des commissions, mais s'est également traduit par une implication sur le terrain. « Ils ont laissé leurs empreintes au sein du conseil », a souligné Brahim Ouchene, considérant leur accession à l'APN comme une nouvelle étape dans leur parcours, mais également comme une opportunité de mettre leur connaissance des réalités locales au service de la représentation d'Oran au niveau national.

Du local au national

Le wali a adressé ses félicitations aux trois nouveaux députés et leur a souhaité pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions. Leur expérience au sein de l'APW, a-t-il laissé entendre, constitue un acquis qui pourra être mis à profit dans leur nouveau rôle parlementaire. Mais l'essentiel de son intervention s'est tourné vers les trois nouveaux membres de l'APW : Mohamed Houblél, Abdelwahed Bentalha et Houari Laftas.

« Maintenir le même rythme »

Brahim Ouchene les a appelés à prendre rapidement leurs marques et à s'inscrire dans la continuité du travail accompli par leurs prédécesseurs. Le renouvellement des sièges, a-t-il insisté, ne doit pas ralentir la cadence de l'assemblée.

« Maintenir le même rythme » : le message adressé aux nouveaux élus porte ainsi sur leur implication dans les commissions, leur disponibilité et leur proximité avec les citoyens.

Au-delà du changement de personnes, le wali entend préserver la dynamique de travail de l'APW et assurer la poursuite du suivi des dossiers liés au développement de la wilaya.

La session extraordinaire aura ainsi constitué un moment de transmission entre les élus sortants et leurs successeurs, avec une même exigence : assurer la continuité de l'action de l'assemblée jusqu'au terme de la mandature.

CULTURE, SANTÉ, FINANCES

Les nouveaux élus affichent leurs premières priorités

M. B

À peine installés au sein de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, les trois nouveaux élus ont déjà esquissé les domaines dans lesquels ils souhaitent s'investir. Mohamed Houblél, Abdelwahed Bentalha et Houari Laftas affichent des orientations différentes, mais partagent la volonté de prendre rapidement part aux travaux de l'assemblée.

Leurs premières déclarations donnent ainsi un aperçu des commissions vers lesquelles ils souhaitent se diriger et des dossiers auxquels ils entendent consacrer leur mandat.

Houari Laftas choisit la culture

Prenant la parole au nom des nouveaux membres, Houari Laftas a salué la tenue de la session consacrée à leur installation et exprimé son souhait d'intégrer la commission de la culture. Un choix qui traduit son intérêt pour un secteur particulièrement lié au patrimoine et au rayonnement de la wilaya d'Oran. Le nouvel élu a également insisté sur la responsabilité que représente cette nouvelle fonction et sur sa volonté de participer activement aux travaux de l'institution.

Mohamed Houblél mise sur la santé

Mohamed Houblél, élu sur la liste du Rassemblement national démocratique (RND), souhaite pour sa part intégrer la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement, dans le prolongement du poste occupé par son prédécesseur, Belaz Habib.

Spécialiste de l'archivage, de l'informatique et de la gestion documentaire, il entend mettre son expérience au service de son mandat. Son choix traduit également une volonté de poursuivre le travail engagé sur les dossiers liés à un secteur directement au cœur des préoccupations des citoyens.

Le nouvel élu a placé son entrée à l'APW sous le signe de la responsabilité et du service de la wilaya, avec la volonté d'être à la hauteur de la confiance qui lui a été accordée.

Bentalha veut investir les dossiers financiers

Juriste de formation, Abdelwahed Bentalha, élu au titre de la liste du Parti des travailleurs (PT), affiche une orientation davantage tournée vers les questions économiques et financières. Il a exprimé son souhait d'intégrer la commission des finances et de l'économie.

« Je souhaite être membre de la commission des finances et de l'économie afin de poursuivre le traitement des dossiers liés au développement pour la fin de cette mandature », a-t-il déclaré.

Son choix s'inscrit dans la volonté de mettre sa formation au service de l'étude des dossiers liés au développement de la wilaya et d'assurer leur suivi durant la période restante de la mandature.

Trois profils, une même volonté

Culture, santé, finances : les premières orientations des trois nouveaux membres dessinent des profils différents, mais complémentaires. Houari Laftas entend s'investir dans le domaine culturel, Mohamed Houblél dans celui de la santé, tandis qu'Abdelwahed Bentalha privilégie les dossiers financiers et économiques. Ils devront désormais traduire ces premières intentions par une participation effective aux travaux des commissions et au suivi des dossiers. À quelques mois de la fin de l'actuelle mandature, leur priorité sera surtout de s'intégrer rapidement au fonctionnement de l'assemblée et de contribuer, chacun dans son domaine, à la poursuite du travail engagé au service de la wilaya et de ses citoyens.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

URBANISATION ANARCHIQUE ET SPÉCULATION FONCIÈRE

Terrains morcelés et vendus, le béton gagne du terrain la nuit à Benarba à Rocher

Habib Benaouda

L'urbanisation anarchique continue de progresser dans la zone de Benarba Roché, relevant territorialement de la commune d'Oran, notamment au lieu-dit « Echattia ». La multiplication des constructions qui y seraient réalisées dans des conditions pour le moins contestables soulève aujourd'hui de nombreuses interrogations sur la situation foncière de ces terrains et sur le respect des règles encadrant l'urbanisme et la construction. Selon les éléments avancés par l'Académie algérienne de l'action humanitaire et des droits de l'homme, par la voix de M. Sid Ahmed Youcef, des travaux seraient notamment effectués durant les heures nocturnes. Un mode opératoire qui, s'il venait à être confirmé, ne manquerait pas d'interpeller, notamment sur les raisons qui conduiraient certains intervenants à privilégier la nuit pour poursuivre leurs travaux. Une pratique qui pourrait, le cas échéant, viser à réduire les risques de contrôle et à faire progressivement émerger un fait accompli sur le terrain. Le phénomène paraît toutefois dépasser la seule question de constructions édifiées sans autorisation ou en violation des règles d'urbanisme. Les informations rapportées font également état d'opérations de morcellement de terrains suivies de leur mise en vente à des personnes étrangères à la région. Une situation qui pose une série de questions sur l'origine de ces parcelles, leur statut juridique, les conditions dans lesquelles elles auraient été subdivisées et, surtout, les documents sur lesquels reposeraient les éventuelles transactions.

Des parcelles transformées en lots à bâtir

C'est précisément sur ce volet foncier que se concentrent les principales interrogations. Le morcellement d'un terrain n'est pas en soi synonyme d'irrégularité, mais il doit s'effectuer dans le respect des procédures et des règles applicables. Dans le cas présent, la vérification de la nature juridique des terrains et de la régularité des opérations de subdivision apparaît donc comme un préalable indispensable à toute conclusion. S'il s'agit de propriétés privées, les services compétents devront notamment s'assurer de la validité des titres, de la délimitation exacte des parcelles et de la conformité des opérations de morcellement. Si les terrains relèvent, en revanche, du domaine public ou du domaine de



l'État, la question devient autrement plus sensible, puisqu'il conviendrait alors de déterminer les conditions dans lesquelles ces espaces auraient été occupés ou cédés et sur quelle base juridique. La mise en vente de parcelles à des personnes extérieures à la zone appelle également à vérifier l'existence éventuelle d'intermédiaires ou de courtiers intervenant dans la recherche d'acquéreurs et la commercialisation des terrains. Il importe, dans ce cadre, d'identifier les personnes à l'origine du morcellement, celles qui auraient procédé à la vente ainsi que les éventuels bénéficiaires des transactions. Autant d'éléments qui ne peuvent être établis qu'à travers un examen des documents et des actes concernés.

Le risque du fait accompli

Au-delà de la question des responsabilités éventuelles, c'est la rapidité avec laquelle une telle situation pourrait évoluer qui inquiète. Chaque nouvelle construction achevée réduit en effet la marge de manœuvre des autorités et complique toute intervention ultérieure. Des parcelles initialement isolées peuvent progressivement donner naissance à un ensemble résidentiel, avec ses propres occupants, ses accès et ses besoins en équipements et réseaux. Le risque est alors de voir une urbanisation dépourvue de planification s'installer durablement, avant que les pouvoirs publics ne soient contraints d'intervenir pour tenter de rattraper une situation devenue beaucoup plus complexe. Assainissement, alimentation en eau potable, voirie, éclairage public et autres équipements de base pourraient ainsi devenir, à terme, autant de charges supplémentaires pour la collectivité.

Dans ce contexte, une intervention précoce apparaît d'autant plus nécessaire que les

travaux seraient, selon les informations rapportées, poursuivis à des horaires susceptibles d'échapper aux contrôles habituels. Une simple surveillance durant la journée pourrait dès lors ne pas suffire. Des contrôles inopinés, effectués à différents moments, permettraient d'obtenir une image plus fidèle de la réalité et de vérifier concrètement la nature et le rythme des travaux.

Une vérification sur le terrain attendue

Une sortie de terrain associant les services de l'urbanisme, les services techniques de la commune et les administrations concernées permettrait ainsi de dresser un état précis des lieux. Il s'agirait notamment de recenser les constructions récemment apparues, d'identifier les chantiers en cours, de déterminer la nature des travaux et de vérifier l'identité des propriétaires ou occupants, ainsi que les documents justifiant leur présence et leurs droits sur les terrains. Pour les habitants de la zone et l'opinion publique locale, les attentes portent toutefois sur un champ plus large. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui construit et dans quelles conditions, mais également de comprendre d'où proviennent les terrains, comment ils ont été divisés et selon quelles modalités ils auraient été éventuellement commercialisés. Dans un dossier de cette nature, la vérité ne peut en effet être établie à partir des seules constatations visuelles. Elle doit nécessairement résulter du rapprochement entre la situation réelle du terrain et les documents fonciers, administratifs et, le cas échéant, les actes de cession ou de vente. Si les faits rapportés venaient à être confirmés, l'enjeu dépasserait donc largement le cas de quelques constructions isolées. Il s'agirait de déterminer si un mécanisme plus large de

morcellement, de commercialisation et de construction est progressivement en train de se mettre en place. Une telle dynamique pourrait favoriser l'émergence de nouveaux îlots d'habitat informel et créer, à terme, des situations particulièrement difficiles à résorber. Le dossier soulevé par l'Académie algérienne de l'action humanitaire et des droits de l'homme mérite, à ce titre, une vérification officielle et approfondie. L'objectif ne saurait être de désigner prématurément des responsables, mais d'établir les faits, de clarifier le statut juridique des terrains et de déterminer, documents à l'appui, si des infractions ont effectivement été commises. À Benarba à Roché, et plus particulièrement à Echattia, l'enjeu est désormais d'éviter que le temps ne transforme de simples constructions éparses en un véritable tissu urbain imposé de fait. Car une fois le béton installé, les habitants présents et les réseaux à créer, le coût de la régularisation ou de la résorption d'une urbanisation anarchique risque d'être autrement plus lourd que celui d'une intervention menée suffisamment tôt.

INCENDIE DANS UN COMMERCE À YAGHMORACEN

Un jeune de 21 ans sauvé par les pompiers

S Hadjar

Un incendie s'est déclaré mardi matin, aux premières heures de la journée, dans un commerce de produits alimentaires situé dans le quartier de Yaghmoracen, à Oran, mobilisant un important dispositif de la Protection civile. Selon le commandant Blala, chargé de la communication de la Protection civile d'Oran, l'alerte a été donnée à 6h17 pour un feu ayant pris dans les rez-de-chaussée et premier étage d'un local commercial intégré à un immeuble de type R+3. La rapidité de l'intervention des sapeurs-pompiers a permis de circonscrire le sinistre et surtout d'éviter sa propagation aux autres parties du bâtiment. Au cours de l'opération, les secours ont également pris en charge un jeune homme âgé d'environ 21 ans, incommodé par des difficultés respiratoires. Après avoir reçu les premiers soins sur place, il a été évacué vers le Centre hospitalier universitaire d'Oran pour une prise en charge médicale. L'ampleur du dispositif déployé témoigne de la vigilance des secours face au risque de propagation d'un incendie dans un immeuble à usage mixte. Dix camions d'intervention et de lutte contre l'incendie, cinq ambulances ainsi que deux véhicules équipés de moyens d'accès en hauteur ont été mobilisés, avec un renforcement des moyens engagés sur les lieux. Grâce à l'intervention rapide et coordonnée des équipes de la Protection civile, le feu a finalement été maîtrisé, limitant ainsi les conséquences du sinistre et écartant le risque d'une extension aux étages supérieurs et aux constructions mitoyennes.

HADJ 2027

Le CHU d'Oran lance le recrutement de sa mission médicale

Sarah M

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran Dr Benzerdjeb a ouvert la période de dépôt des dossiers pour la participation à la mission médicale du Hadj 2027, correspondant à l'année 1448 de l'Hégire.

L'appel, lancé conformément aux instructions du ministère de la Santé, s'adresse aux personnels du CHU souhaitant intégrer la délégation médicale chargée d'accompagner les pèlerins algériens durant la prochaine saison du pèlerinage. Sont concernés les médecins spécialistes, les médecins généralistes, les personnels paramédicaux, les préparateurs en pharmacie ainsi que les chauffeurs.

La sélection obéit à des critères précis, notamment en matière d'ancienneté. Les méde-

cins spécialistes doivent justifier d'au moins cinq années d'exercice, tandis qu'une expérience professionnelle minimale de dix ans est exigée des médecins généralistes, des personnels paramédicaux, des préparateurs en pharmacie et des chauffeurs. Les candidats doivent, par ailleurs, être en bonne santé et ne pas avoir déjà participé à une mission médicale similaire.

Pour être recevable, le dossier doit comporter une demande écrite précisant le service d'affectation actuel du candidat, une attestation de travail récente ainsi qu'une fiche de renseignements dûment renseignée et signée par l'intéressé. Cette dernière doit également être visée par le chef de service et le directeur de l'établissement. Les dossiers sont à déposer auprès du secrétariat général

du CHU d'Oran. La direction de l'établissement a fixé au mercredi 12 août 2026 le dernier délai pour le dépôt des candidatures, invitant les personnels intéressés à accomplir rapidement les formalités requises. La sélection finale ne se fera pas au niveau du CHU. Elle sera opérée par tirage au sort auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, conformément au dispositif arrêté par le ministère de la Santé. À travers cette opération, les structures sanitaires de la wilaya entament ainsi la préparation de leur dispositif médical pour le Hadj 2027, avec pour objectif de constituer une équipe appelée à assurer l'accompagnement et la prise en charge sanitaire des pèlerins algériens durant leur séjour dans les Lieux saints.

ORVO CASSE LA FLAMBÉE DES PRIX À ORAN

Le poulet importé proposé à 350 DA le kilogramme



Habib Benaouda

Alors que les prix de la volaille poursuivent leur hausse dans les différentes boucheries et sur les marchés, les familles oranaises sont confrontées à une pression croissante sur leur budget. L'achat de poulet frais représente désormais une charge supplémentaire, notamment pour les ménages à revenus modestes et moyens qui ont longtemps considéré la viande blanche comme un produit de consommation essentiel et une alternative accessible à la viande rouge.

Dans ce contexte marqué

par la hausse des prix, l'Office des viandes blanches et rouges de l'Ouest (ORVO) a décidé de mettre en vente du poulet congelé importé au prix de 350 DA le kilogramme, à travers ses différents points de vente dans la wilaya d'Oran. Une initiative qui offre aux consommateurs une alternative à des prix inférieurs à ceux actuellement pratiqués dans plusieurs points de vente.

Cette offre intervient alors que le prix du poulet ordinaire connaît une hausse sensible. Dans certains marchés et boucheries, le kilogramme a atteint des niveaux qui le rendent difficilement accessible à une large

frange des ménages, contraints désormais de réduire les quantités achetées ou de se tourner vers des produits alimentaires moins coûteux.

La mesure revêt une importance particulière pour les consommateurs oranais, le poulet figurant parmi les produits carnés les plus consommés, aussi bien dans les ménages que dans les restaurants et les établissements de restauration rapide. Toute augmentation de son prix se répercute ainsi directement sur le pouvoir d'achat et les dépenses quotidiennes des familles.

À travers la mise à disposition du poulet congelé importé à 350 DA le kilogramme, l'ORVO entend contribuer à alléger la pression exercée par la hausse des prix, dans un contexte où la demande en viande blanche demeure soutenue. Celle-ci reste en effet l'option la plus répandue face à une viande rouge dont les prix demeurent élevés pour de nombreux ménages. Cette opération intervient également à un moment où les consommateurs sont à la recherche de produits à des prix abordables, leur permettant de maintenir leurs habitudes de consomma-

tion sans grever davantage leur budget mensuel. Longtemps considéré comme le principal recours des familles lorsque les prix de la viande rouge augmentaient, le poulet connaît à son tour des hausses successives, contraignant de nombreux ménages à revoir à la baisse leurs dépenses alimentaires. La mise sur le marché de produits avicoles à des prix compétitifs pourrait, selon plusieurs observateurs, contribuer à instaurer un certain équilibre sur le marché, notamment si l'approvisionnement est maintenu et si les points de vente restent suffisamment accessibles aux consommateurs. C'est à cette condition que le prix annoncé pourra se traduire concrètement par une véritable opportunité pour les ménages. L'initiative de l'ORVO intervient ainsi à un moment particulièrement sensible pour les familles, désormais davantage préoccupées par le coût des produits de première nécessité que par les dépenses superflues. La hausse du prix du poulet ordinaire constitue en effet une nouvelle source de préoccupation qui vient alourdir une facture alimentaire déjà difficile à maîtriser.

USTO-MB

Huit laboratoires en réhabilitation, le chantier avance

Meriem B

Le programme de réhabilitation de huit laboratoires de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) franchit une nouvelle étape. Les travaux engagés dans le cadre du marché n°14/2026 se poursuivent conformément au programme arrêté, avec une nouvelle opération réalisée mardi 11 août sur le Bloc D. Le chantier, confié à l'entreprise EURL Hadj Ahmed, a été marqué hier par le coulage de la dalle du premier étage du Bloc D, sur une superficie d'environ 400 m². Cette intervention constitue une étape structurante dans l'avancement des travaux et doit permettre la poursuite des opérations d'aménage-

ment prévues sur les niveaux supérieurs. La réalisation de cette dalle s'est déroulée en présence d'El Hadi Zoubai, vice-recteur chargé de la formation supérieure du premier et du deuxième cycles, de la formation continue et des diplômes, ainsi que de la formation supérieure de graduation, et de Mohammed Benmessaoud, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation.

Les équipes intervenant sur le chantier ont également réalisé les échelles d'accès au deuxième étage. Cette opération vient compléter les travaux de gros œuvre engagés sur le bâtiment et accompagner la progression du chantier vers les prochaines phases prévues.

La réhabilitation de ces huit labora-

toires intervient dans un contexte où la modernisation des infrastructures universitaires constitue un enjeu majeur pour l'amélioration des conditions de formation et de recherche.

Pour l'USTO-MB, il s'agit notamment de remettre à niveau des espaces appelés à accueillir des activités pédagogiques et scientifiques dans des conditions davantage adaptées aux exigences actuelles.

La progression enregistrée sur le Bloc D illustre ainsi la poursuite concrète de ce programme de réhabilitation.

L'attention sera désormais portée sur le respect du calendrier d'exécution et l'enchaînement des différentes phases du chantier, avant la réception des espaces concernés.

UNE RIXE FILMÉE ET DIFFUSÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Trois suspects arrêtés à Es-sénia et six armes blanches saisies

Toufik K

La diffusion d'une vidéo montrant une violente rixe en pleine rue a conduit à l'arrestation de trois individus à Es-sénia. Les suspects sont soupçonnés d'appartenir à une bande de quartier et d'avoir semé la peur parmi les riverains en faisant usage d'armes blanches et de pétards. Six armes prohibées ont été récupérées par les policiers. Les images, largement relayées ces derniers jours sur les réseaux sociaux, ont rapidement attiré l'attention des services de sécurité. On y voit plusieurs individus se livrer à une ba-

garre sur la voie publique, dans un secteur résidentiel, certains exhibant des armes blanches. La scène, accompagnée de l'utilisation de pétards, aurait provoqué un mouvement de panique parmi les habitants et perturbé la tranquillité du quartier. Face à la gravité des faits, les éléments de la sûreté urbaine de Hai Essabah, relevant de la sûreté de daïra d'Es-sénia, ont ouvert une enquête en coordination avec les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran. L'exploitation de la vidéo, conjuguée aux investigations menées sur le terrain, a permis aux enquêteurs d'identifier les protagonistes présumés. Les opérations engagées sous la supervision du parquet compétent ont abouti, en un

temps relativement court, à l'interpellation de trois suspects. Les policiers ont également mis la main sur six armes blanches prohibées de différents types et dimensions.

Les mis en cause devront répondre, selon les éléments de l'enquête, de faits liés à la constitution d'une bande de quartier, à une rixe sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches ainsi qu'à des troubles à la tranquillité et à l'ordre publics. Des tentatives d'agression contre des citoyens sont également évoquées dans cette affaire. Les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen, à l'issue des investigations.

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION

ILLÉGALE DES PLAGES ET DES PARKINGS

Sept interpellations à Aïn El Turck

S Hadjar

Sept individus ont été interpellés lundi à Aïn El Turck dans le cadre des opérations engagées pour mettre fin à l'exploitation illégale des espaces publics sur le littoral. Six d'entre eux, impliqués dans une affaire d'exploitation illicite des plages, ont été placés en détention provisoire, tandis qu'un septième individu a été interpellé alors qu'il faisait payer aux automobilistes le stationnement sur un espace public gratuit aux Dunes.

Une série d'interventions qui illustre le durcissement du dispositif mis en place par les autorités locales pour faire respecter la gratuité des plages et mettre un terme aux pratiques consistant à monnayer l'accès ou l'utilisation des espaces publics. La pression s'accroît ainsi sur les exploitants clandestins qui tentent de tirer profit de l'affluence estivale. Sur le terrain, les services de sécurité multiplient les contrôles afin de lutter contre les occupations anarchiques du domaine balnéaire et les activités commerciales exercées sans autorisation.

Des plages gratuites, un principe désormais fermement défendu

La première opération, menée par la brigade mobile de la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, a permis l'interpellation de six individus lors d'une patrouille de contrôle effectuée sur le littoral. Les policiers ont saisi, à cette occasion, 60 chaises, 14 tables et 33 parasols utilisés dans le cadre de l'exploitation illicite d'espaces balnéaires.

Présentés lundi devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Turck, les six mis en cause ont été placés en détention provisoire dans l'attente de leur comparution devant la justice. Cette décision judiciaire vient renforcer la portée du dispositif engagé pour empêcher la privatisation de fait de portions de plages et l'imposition de prestations payantes aux estivants.

Le même jour, une autre intervention a ciblé les pratiques de gardiennage clandestin des véhicules. Aux Dunes, un individu a été interpellé alors qu'il faisait payer les automobilistes pour stationner sur un espace pourtant gratuit. L'opération, menée par la brigade mobile de la police judiciaire en présence du président de l'Assemblée populaire communale d'Aïn El Turck, a permis de mettre fin à cette activité illégale.

Une somme d'argent présentée comme provenant de cette pratique a été retrouvée en possession du mis en cause.

Il a été conduit au siège de la Sûreté de daïra pour les besoins de la procédure, avant sa présentation devant les autorités judiciaires compétentes.

Un dispositif maintenu depuis le début de la saison estivale

Ces nouvelles interventions s'inscrivent dans le prolongement du dispositif de contrôle déployé depuis le début de la saison estivale par les autorités locales pour préserver la gratuité des plages et mettre fin à l'exploitation anarchique des espaces publics.

Contrôles réguliers, saisies de matériel, interpellations et procédures judiciaires se poursuivent ainsi sur le littoral oranais, avec une vigilance particulière à Aïn El Turck.

Sous les instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, les services concernés maintiennent la pression afin d'installer durablement le respect de la gratuité des plages, tout en empêchant la réapparition des parkings sauvages et des pratiques commerciales illicites autour des sites balnéaires.

CHLEF

Une technologie innovante "LoRa" au service de la gestion des crises



B.H

A l'Université Hassiba Benbouali de Chlef, des chercheurs ont développé un système de communication révolutionnaire destiné à pallier les défaillances des réseaux traditionnels en cas de catastrophes naturelles. Baptisée "LoRa" (Long Range), cette technologie innovante illustre parfaitement la contribution de la sphère universitaire algérienne à l'élaboration de solutions souveraines et pragmatiques au service de la société.

Conçu pour fonctionner sans infrastructure fixe, le système permet d'envoyer et de recevoir des SMS ainsi que des mini-images via des appareils "LoRa" opérant sur la bande de fréquences 800-900 MHz. Lors des essais menés par les chercheurs, la portée d'émission a atteint 8 kilomètres en milieu rural et 1 kilomètre en zone urbaine, avec un potentiel d'extension en fonction de la qualité des équipements utilisés. Le réseau intègre des protocoles de cryptage avancés (AES-128/256 bits) garantissant la confidentialité et l'intégrité des

données, un atout majeur pour les communications sensibles en situation de crise. Il peut être interconnecté avec les systèmes de la Protection civile et les opérateurs de téléphonie mobile, offrant ainsi une solution complète et adaptable.

La wilaya de Chlef, située dans une zone à forte activité sismique, constitue un terrain d'expérimentation idéal. En cas de séisme, de panne des réseaux mobiles ou de coupure d'électricité, le système permet de déployer rapidement des réseaux de communication provisoires dans les zones sinistrées. Il offre également la possibilité de suivre les équipes de secours en temps réel, de surveiller la sécurité des infrastructures et d'évaluer les dommages structurels subis par les bâtiments et les ponts. Les chercheurs ont simulé avec succès un scénario de tremblement de terre, parvenant à transmettre des images médicales d'une victime sur une distance de près de 1.300 mètres, permettant ainsi aux équipes d'intervention de préparer l'évacuation et les soins d'urgence. Les tests, menés aussi bien en mouvement qu'à l'arrêt, ont confirmé l'effica-

cité et la fiabilité du système.

Une solution économique et durable

L'un des atouts majeurs de ce dispositif réside dans son faible coût de déploiement : la couverture de l'ensemble des zones isolées de la wilaya de Chlef est estimée entre 10.000 et 12.000 dollars seulement. Les appareils "LoRa", économes en énergie, fonctionnent avec des piles de 1,5 volt dont la durée de vie peut atteindre dix ans, ce qui garantit un fonctionnement propre et respectueux de l'environnement, sans émissions nocives pour l'écosystème. Au-delà de la gestion des crises, cette technologie ouvre des perspectives dans des domaines variés tels que l'agriculture (surveillance de l'humidité des sols), la gestion intelligente de l'eau et de l'énergie, ou encore les systèmes d'alerte précoce face aux incendies et inondations dans les zones montagneuses et isolées.

Ces travaux de recherche ont été publiés dans la revue scientifique internationale "Wireless Personal Communications" (Springer), classée en catégorie (A) par le ministère algérien de l'Enseignement supérieur. Deux articles évalués par des pairs (mai 2015 et juin 2026) détaillent les caractéristiques techniques précises du système, tandis qu'un troisième est en cours d'évaluation. Le recteur de l'université, le professeur Larbi Ghouini, a salué ce projet comme "un exemple réussi de transformation des connaissances universitaires en produits innovants ayant un impact concret sur le terrain". Pour le doyen de la Faculté des sciences exactes, le professeur Mounir Taher Abbas, ce système constitue "une avancée majeure pour l'appropriation des technologies modernes et le renforcement de la transition numérique que connaît le pays". Avec ce projet, l'Université de Chlef confirme son rôle de moteur du développement local, mettant l'excellence scientifique au service de la résilience des territoires et de la sécurité des populations.

MOSTAGANEM

La première coopérative des céréales et légumes secs voit le jour

R.M

La wilaya de Mostaganem franchit une étape décisive dans l'organisation de sa filière céréalière avec la création de sa première coopérative des céréales et légumes secs.

L'annonce a été faite mardi par un communiqué de la cellule d'information et de communication des services du wali, à l'issue d'une réunion présidée par le wali Ahmed Boudouh, en présence des responsables de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et des coopératives de Relizane et d'Oued R'hiou.

Cette décision, qui couronne deux années d'efforts et de démarches, met fin à une situation qui pénalisait les producteurs locaux.

Jusqu'à présent, les agriculteurs céréalières de Mostaganem étaient en effet rattachés aux coopératives de Relizane et d'Oued R'hiou, via leurs annexes situées à Mesra (pour la partie Ouest de la wilaya) et à Sidi Ali (pour la partie Est).

Ce dispositif impliquait des déplacements et des délais qui complexifiaient la gestion des récoltes et l'accès aux services.

Une activité déjà engagée et des perspectives d'avenir

La nouvelle coopérative a d'ores et déjà commencé son activité, en attendant l'achèvement de l'aménagement de son siège administratif.

La mise en fonctionnement complète interviendra à compter du 1er janvier prochain, dans ses nouveaux locaux.

La structure a été installée au siège de l'Unité de la Coopérative agricole de Mostaganem, bénéficiant ainsi des infrastructures et des moyens mis à disposition par la wilaya, notamment deux unités dédiées à l'importation et à la gestion des stocks de céréales.

Selon le communiqué, cette initiative apportera une réelle valeur ajoutée au secteur agricole local en rapprochant les services des agriculteurs, en facilitant la prise en charge des récoltes, en contribuant à l'organisation du marché et en améliorant les conditions d'exercice de l'activité agricole.

Dans une perspective plus large d'organisation des marchés et de garantie de la stabilité de l'approvisionnement en produits agricoles de première nécessité, le wali a également annoncé d'autres démarches similaires, notamment pour la filière des fruits et légumes. Ces futures coopératives devront permettre de mettre en place des mécanismes efficaces de distribution et de commercialisation des produits agricoles, renforçant ainsi la structuration de l'ensemble du secteur agricole de la wilaya de Mostaganem.

MASCARA

Une campagne estivale prometteuse pour l'arboriculture fruitière

B.Y

La wilaya de Mascara s'apprête à connaître une campagne agricole estivale en nette progression, avec une production prévisionnelle de fruits d'été dépassant les 397.700 quintaux pour l'exercice 2025-2026, contre un peu plus de 370.000 quintaux lors de la saison précédente, selon les données communiquées mardi par la direction des Services agricoles (DSA).

Cette augmentation, estimée à près de 7,5 %, résulte de plusieurs facteurs convergents. D'une part, les superficies cultivées entrées en production ont progressé pour atteindre plus de 6.300 hectares. D'autre part, les volumes d'eau destinés à l'irrigation ont connu une hausse significative, grâce notamment à la multiplication des forages et des puits souterrains dans la région. Les prévi-



sions des lotissements agricoles déléguées tablent sur un rendement moyen oscillant entre 55 et 77 quintaux à l'hectare selon les espèces. La palette des fruits concernés est large et variée : pêche, nectarine, aubépine, grenade, poire, abricot, cerise, figue de Barbarie, pomme et raisin. Cette diversité témoigne de la ri-

chesse du terroir de Mascara et du savoir-faire des agriculteurs locaux.

Dans une perspective de développement durable de l'arboriculture fruitière, la DSA projette, en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, le lancement d'un programme de vulgarisation agricole dès la

prochaine campagne. Ce programme prévoit des sorties de terrain de sensibilisation à destination des agriculteurs, ainsi que l'organisation de rencontres de formation consacrées aux techniques modernes appliquées à la filière. Ces actions seront encadrées par des spécialistes issus d'instituts techniques placés sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'arboriculture fruitière est pratiquée dans de nombreuses communes de la wilaya – Tizi, Mascara, Matemore, Tighennif, Hachem, Oued El-Abtal, El-Bordj, Ghriss, Aouf, Bouhanifia, Oued Taria, Mohammadia, Bouhenni, Sig, El-Ghomri et Zahana – sur une superficie totale dépassant les 7.000 hectares. Ce secteur constitue un pilier essentiel de l'économie agricole locale et un levier pour la sécurité alimentaire de la région.

OUARGLA

L'Université Kasdi Merbah, un pôle d'excellence au service du développement économique régional



S.R

A Ouargla, l'Université Kasdi Merbah (UKMO) ne se contente plus d'être un simple lieu de savoir et de recherche académique. Elle s'est résolument engagée dans une dynamique de développement local en misant sur ses filiales économiques, de véritables passerelles entre le monde universitaire et le tissu économique régional. Avec douze filiales pluridisciplinaires aujourd'hui opérationnelles, l'UKMO s'impose comme un acteur incontournable de l'innovation et de l'accompagnement des entreprises.

Une offre de services diversifiée et adaptée aux besoins du territoire

Selon Nacer Ghilani, directeur du bureau des filiales économiques, ces structures offrent un éventail de prestations couvrant des domaines stratégiques pour la région : informatique, psychologie du travail, agriculture, environnement, énergies renouvelables, traduction et maintenance technique. L'objectif est clair : mettre l'expertise universitaire au service des collectivités locales, des entreprises publiques et privées, et des acteurs

économiques de la région. Parmi les réalisations concrètes, on peut citer des sessions de formation en gestion administrative dispensées au personnel de la commune de Hassi-Messaoud, des stages de perfectionnement en mécanique pour les employés de l'entreprise de tramway "Setram", ou encore des prestations de maintenance sur les cartes de commande électronique de véhicules intégrant les nouvelles technologies. La direction régionale de production pétrolière de Berkouli, filiale de Sonatrach, figure également parmi les bénéficiaires de ces services pointus.

Une réponse aux défis économiques nationaux

Ces initiatives s'inscrivent dans le droit fil des directives des pouvoirs publics visant à réduire la facture d'importation, en particulier celle des pièces de rechange. Grâce à des équipements de pointe et à la haute qualification de son encadrement universitaire, l'UKMO contribue activement à la substitution aux importations et à la souveraineté technologique du pays. Cette montée en compétence a d'ailleurs généré une demande croissante pour les services de maintenance

des équipements techniques, preuve de la confiance accordée par le milieu économique local.

Un partenariat stratégique avec la wilaya pour des projets d'avenir

La coopération entre l'université et son environnement extérieur ne s'arrête pas aux prestations ponctuelles. Quatre conventions ont été signées avec la wilaya de Ouargla, portant sur des thématiques aussi variées que le conseil en psychologie du travail, la lutte contre l'ensablement des chaussées, et l'exploitation durable de la Sebkha (le lac salé) formé par l'exutoire de la ville. Ce dernier projet illustre parfaitement la vision prospective des services de la wilaya. L'ambition est de transformer ce site en un laboratoire naturel à ciel ouvert, au bénéfice des étudiants et des chercheurs. Plusieurs pistes d'exploitation sont à l'étude : expérimentation et développement de végétaux halophiles (résistants à la forte salinité) pour une valorisation en alimentation animale ou en extraction d'huiles, mais aussi réflexion sur des méthodes de construction économiques adaptées à ce milieu hostile. Sans oublier le potentiel touristique du site, qui pourrait devenir un atout supplémentaire pour la région. Au-delà des aspects environnementaux et scientifiques, ces projets visent à générer des activités économiques pérennes, sources de richesses et d'emplois pour la population locale. L'UKMO, forte de ses douze filiales économiques — la première ayant vu le jour en 2024, suivie rapidement par cinq autres — démontre ainsi sa capacité à innover et à s'adapter aux réalités du terrain.

En conjuguant savoir académique, innovation technique et ancrage territorial, l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla s'affirme comme un levier essentiel du développement économique du Sud algérien, participant à la fois à la formation des compétences de demain et à la résolution des défis concrets d'aujourd'hui.

TÉBESSA

Succès pour la première vague du programme "Sanâa" avec 801 jeunes diplômés

K.M

La wilaya de Tébessa enregistre un bilan positif pour le lancement du programme national "Sanâa".

Mounira Merrah, cheffe du service de la formation à la direction locale, a annoncé mardi que 801 jeunes ont été diplômés à l'issue de deux sessions intensives, organisées du 15 juin au 30 juillet dernier.

Formés dans six métiers techniques en forte demande (peinture, électricité bâtiment, plomberie, soudure, froid et plâtre), ces jeunes âgés de 15 à 27 ans ont ainsi pu acquérir des compétences concrètes.

L'objectif de ce programme est double : favoriser l'insertion professionnelle en répondant aux besoins du marché du travail, tout en réhabilitant les métiers manuels et artisanaux.

Au-delà de la qualification, "Sanâa" vise à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat et la création de petites entreprises.

La préparation de la deuxième édition est déjà en cours pour une rentrée professionnelle 2026-2027, prévue en octobre prochain.

M'SILA

Un nouveau complexe sportif de proximité ouvre ses portes à El Hamel

K.L

L'offre d'infrastructures sportives s'agrandit dans la wilaya de M'sila. Un nouveau complexe sportif de proximité a été officiellement inauguré lundi dans la commune d'El Hamel, en présence du wali, et a été mis en service ce mardi, comme l'a indiqué le directeur par intérim de la jeunesse et des sports, Ali Zouak.

Construit pour un montant de 90 millions de dinars, cet équipement polyvalent est doté d'une salle omnisports, d'un terrain en gazon synthétique, d'un espace dédié au handball et au volleyball, ainsi que de salles pour les sports de combat, la musique et le dessin.

Cette nouvelle réalisation porte à 21 le nombre de complexes de proximité dans la wilaya.

Un 22e est d'ores et déjà attendu dans la commune de Maâdid, où les travaux touchent à leur fin. Cette initiative s'inscrit dans la politique de l'État visant à offrir des espaces dédiés à la jeunesse et aux clubs sportifs locaux.

BOUMERDÈS

14e Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD

N.B

La 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD s'est ouverte mardi à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, en présence du président sahraoui Brahim Ghali.

Placée sous le thème « L'autodétermination et l'indépendance, un droit inaliénable » et dédiée au

martyr Sid Ahmed El Bellel Hedda, cette rencontre réunit des membres du gouvernement sahraoui, des cadres du Front Polisario, des représentants du CNASPS, des diplomates, des parlementaires, des chercheurs et des représentants de partis politiques et de la société civile algérienne. Au programme : des conférences sur la question du Sahara occidental, les droits de l'homme et la situation au Sahel.



TISSEMSILT

40.000 visiteurs au parc national de Theniet El Had

Y.T

Le parc national de Theniet El Had, à Tissemsilt, a accueilli 40.000 visiteurs depuis le début de l'année, a indiqué mardi son directeur Abderezzak Lahmar.

Entre janvier et fin juillet, l'espace forestier a attiré des visiteurs de toutes les régions du pays ainsi que des délégations étrangères de 15 pays (Afrique du Sud, Italie, France, Allemagne, Japon, Turquie...). La réserve séduit par ses paysages montagneux et ses cèdres de l'Atlas, avec des sommets culminant

à près de 1.800 mètres. Plusieurs projets d'aménagement sont en cours : réhabilitation de la salle de conférences, sentier forestier, abreuvoirs pour la faune sauvage et fontaine pour les visiteurs. S'étendant sur 3.424 hectares, le parc abrite une flore variée (cèdre, pin, chêne) et plus de 100 espèces animales.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE NARCOTRAFIC

Saisie de plus de 86 kilogrammes de cocaïne

R. N

Un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic a été démantelé par les Services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de cette semaine, lors d'une opération qualitative en 1ère et en 3ème Régions militaires, avec la saisie de plus de 86 kilogrammes de drogue dure (cocaïne) et plus d'un million de psychotropes, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée en toutes ses formes, et grâce à la coordination sécuritaire des Services de Sécurité de l'Armée en 1ère et en 3ème Régions militaires dans une opération qualitative, ont procédé au cours de cette semaine au démantèlement d'un réseau



criminel spécialisé dans le narcotrafic.

Cette opération s'est soldée par l'arrestation de (5) narcotrafiquants parmi eux une femme, et la saisie de plus de 86 kg de drogue dure (cocaïne), en sus d'un million quarante-neuf mille trois cents (1.049.300) unités de psychotropes, dissimulés minutieusement à bord d'un (1) camion semi-remorque

et un véhicule (1) touristique", précise la même source. "Ces résultats enregistrés sur le terrain dans le cadre de lutte contre la criminalité organisée, interviennent à la suite de la coordination conjointe entre les services sécuritaires relevant du ministère de la Défense nationale veillant sur la sécurité des citoyens", conclut le communiqué.

GENDARMERIE NATIONALE

Saisie d'environ 1,8 million de comprimés psychotropes

R. N

Deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narcotrafic, ont été démantelés et environ 1,8 million de comprimés psychotropes ont été saisis lors de deux opérations distinctes menées, mardi, par le Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, relevant du Service central opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans la dynamique des efforts

continus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, relevant du Service central opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, ont procédé, lors de deux opérations distinctes, menées le 11 août 2026, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narcotrafic", précise la même source.

Ces opérations ont permis "l'arrestation de 14 individus et la saisie d'environ un million huit cent mille (1.800.000) comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, soigneu-

sément dissimulés à l'intérieur d'un camion tracteur doté d'une citerne, en sus d'un pistolet automatique calibre 9 mm, de 50 balles du même calibre, 4 véhicules touristiques et une somme d'argent considérable en monnaie nationale". "Ces résultats réalisés sur le terrain reflètent le haut niveau de disponibilité et le professionnalisme atteint par l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que sa détermination à poursuivre ses efforts dans le cadre de la lutte contre le crime organisé multiforme, notamment le narcotrafic, traduisant ainsi son engagement à défendre la Patrie, sa sécurité et sa stabilité", conclut le communiqué du MDN.

UNE ÉCLIPSE SOLAIRE PARTIELLE

Un phénomène astronomique à observer avec précaution

Une éclipse solaire partielle sera visible, mercredi, dans la quasi-totalité du territoire national, un phénomène astronomique exceptionnel à observer toutefois avec précaution : ne jamais regarder directement le soleil sans protection adaptée au risque d'endommager gravement les yeux.

A cette occasion, l'association Sirius d'astronomie a indiqué, dans un communiqué, qu'elle organisera, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en coopération avec les associations d'astronomie algériennes, "une observation nationale dans la ville de Ténès, dans le cadre du programme des camps d'été, où le taux d'occultation du disque solaire atteindra près de 97%, contre 96% à Alger, avant de diminuer

progressivement en allant vers l'Est et le Sud du pays".

Dans le cadre de la vulgarisation de la culture astronomique, l'association a lancé, en coopération avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST Constantine), "un site électronique dédié à cette éclipse comprenant des explications scientifiques, les horaires de l'éclipse dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'une carte interactive permettant de connaître le taux d'occultation, les phases de l'éclipse et les lieux d'observation avec plusieurs associations astronomiques à travers les différentes wilayas". L'association a, par ailleurs, consacré un numéro spécial de la revue scientifique "Echihab El-Ilmi" aux aspects scientifiques et historiques de

l'éclipse, ainsi qu'aux méthodes d'observation sûrs, accessible via le lien : <http://mediation.cerist.dz/e2026.html> L'éclipse solaire se produit lorsque la lune passe entre le soleil et la terre occultant totalement ou partiellement la lumière solaire. L'éclipse du 12 août 2026 sera totale sur une bande traversant le Groenland, l'Islande, le nord de l'Espagne et le Portugal, tandis qu'elle sera partielle en Algérie avec un taux d'occultation variable selon les régions.

Afin de protéger les yeux et d'éviter des lésions oculaires irréversibles, il est strictement interdit d'observer directement le soleil sans protection adaptée et il est recommandé l'utilisation exclusive des lunettes spéciales d'observation des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2.

AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Nasri réitère le soutien de l'Algérie

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a réitéré mardi le soutien indéfectible de l'Algérie au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, estimant que la résistance du peuple sahraoui "méritait la considération de la communauté internationale, ainsi qu'un vaste élan de solidarité".

Dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil de la Nation, Ayache Djebablia, à l'ouverture de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), organisée à Boumerdès, M. Nasri a réaffirmé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était fière de se tenir aux côtés du peuple sahraoui dans son combat pour imposer un règlement juste, qu'il accepte librement et conformément à sa volonté souveraine.

Il a également indiqué que la tenue de cette manifestation en Algérie, "reflétait sa solidarité pleine et entière avec le peuple sahraoui en quête d'indépendance et d'édification d'un Etat sahraoui libre, digne et pleinement souverain", et qu'elle revêtait une signification particulière, compte tenu de l'engagement historique de l'Algérie en faveur des luttes de libération contre le colonialisme, l'occupation et le racisme, et de son opposition continue à toutes les pratiques coloniales.

Il a salué à cet égard la résistance du peuple sahraoui, ainsi que son attachement à ses droits et revendications, sous l'égide du Front Polisario, son représentant unique et légitime.

Il a estimé que cette résistance, qui puise sa force dans la justesse de la cause sahraouie, l'unité et la noblesse des desseins, "mérite la considération de la communauté internationale et exige une vaste mobilisation solidaire internationale", afin de mettre un terme aux pratiques expansionnistes marocaines qui font obstacle au règlement juste du conflit du Sahara occidental.

D'autre part, M. Azouz a réaffirmé que l'Algérie, forte de son glorieux passé révolutionnaire jalonné de grandes victoires contre le colonialisme et riche d'un soutien constant et inconditionnel aux mouvements de libération à travers le monde, notamment en Afrique, est fière de se tenir aux côtés du peuple sahraoui dans son combat existentiel.

Il a ajouté que la question sahraouie "constitue un axe essentiel des activités de la diplomatie parlementaire algérienne aux niveaux bilatéral, régional et international", soulignant les efforts déployés par le Parlement algérien, par le biais de ses deux chambres, pour "mobiliser la solidarité des parlements en faveur du peuple sahraoui et faire valoir la responsabilité de la communauté internationale de le protéger contre les violations, ainsi que pour défendre ses richesses naturelles".

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Les préparatifs s'intensifient pour la rentrée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'état de préparation des établissements des œuvres universitaires en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du chargé de la gestion de la Direction générale de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), ainsi que des directeurs des œuvres universitaires de la ville universitaire d'Alger et du responsable de la numérisation au niveau de l'Office, selon la même source.

VENTE DE PNEUS

Naftal met en garde contre les arnaques sur internet

R. N

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a mis en garde ses clients, mardi dans un communiqué, contre des plateformes et des pages électroniques non officielles qui usurpent son identité et utilisent son nom et son logo sans autorisation prétendant recevoir les commandes de pneus de la marque "Continental" au nom de l'entreprise.

Naftal précise, dans son communiqué, que "e-mahata.naftal.dz" est l'unique plateforme officielle agréée par l'entreprise, rappelant



que le paiement ne s'effectue pas à l'avance via un compte ou par virement, mais se fait exclusivement par carte Edahabia ou par carte bancaire (CIB) lors de la récupération des pneus au niveau de ces centres.

A cet égard, la société nationale appelle les citoyens à

ne pas interagir avec des liens ou des pages de source inconnue, à s'assurer de l'authenticité des informations uniquement via ses canaux officiels et à signaler toute page ou plateforme douteuse usurpant son nom, via l'email de la page officielle de l'entreprise ou en contac-

tant le centre d'appels au 3305.

Naftal indique, par ailleurs, qu'elle "se réserve le droit de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires contre les parties qui exploitent son nom et sa marque à des fins frauduleuses".

PROTECTION CIVILE

Le DG de la s'enquiert de l'opérationnalité des équipes spécialisées

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a effectué, mardi une visite de travail dans la wilaya de Saïda, pour s'enquérir de l'opérationnalité des équipes spécialisées et du système de lutte contre les incendies, indique un communiqué du ministère.

La visite s'inscrit "dans le cadre des efforts constants de l'Etat visant à renforcer le système de prévention et de protection et à consolider les capacités de réponse et d'intervention face aux différents risques", lit-on dans le communiqué.

Elle intervient aussi en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à assurer les plus hauts niveaux d'opérationnalité et d'efficacité à travers les wilayas", souligne la même source.

La visite s'inscrit également dans le cadre du "suivi permanent sur le terrain, du renforcement de la coordination et de l'intervention proactive, afin de consacrer l'efficacité du système de la Protection civile, d'assurer la rapidité et l'efficacité de réponse et de protéger les vies et les biens".

PORT PHOSPHATIER DE ANNABA

Mobilisation pour achever l'extension

R. N

Une forte mobilisation est en cours au port phosphatier de Annaba pour achever l'extension de cette infrastructure stratégique. Dans une visite nocturne inopinée, soit la nuit de lundi à mardi, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'est rendu sur le chantier d'extension du port phosphatier de Annaba, l'un des projets structurants du programme national des grandes infrastructures. Accompagné du wali de Annaba, Abdelkrim Laâmour, le ministre a choisi un créneau tardif pour prendre la mesure, sur le terrain, du rythme réel des travaux et de la mobilisation des équipes engagées sur ce site considéré comme stratégique pour le développement de la filière phosphate en Algérie.

Cette inspection menée de nuit intervient sur un projet inscrit au cœur du schéma intégré du phosphate, suivi de près par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui en fait un levier majeur de valorisation des ressources minières algériennes et de diversification des exportations hors hydrocarbures. Le port phosphatier de Annaba devra, une fois son extension achevée, jouer un rôle de plateforme spécialisée pour le trafic des minerais et des produits dérivés, en lien avec les gisements et les complexes de transformation prévus dans l'Est d'Algérie.

En se déplaçant sur le chantier en pleine nuit, le ministre a voulu vérifier que la cadence imposée à ce projet est effectivement respectée au quotidien, y compris en dehors des heures ouvrables. Sur place, les responsables du projet lui ont présenté un état d'avancement détaillé, tandis que la délégation effectuait plusieurs arrêts dans les différentes zones du chantier. Sous l'éclairage des projecteurs, les travaux se poursuivaient à un rythme soutenu, confirmant le choix d'une organisation reposant sur des interventions en continu, de jour comme de nuit, afin de

tenir les délais contractuels.

Le nouveau quai minier, pièce maîtresse de l'extension, concentre l'essentiel des moyens techniques et humains mobilisés sur le site, avec une succession d'opérations lourdes qui doivent s'enchaîner sans rupture. Montée en puissance du chantier Lors de cette visite, le ministre s'est particulièrement attardé sur l'opération de battage des pieux, qui constitue la base de la structure portante du quai.

Montée en puissance

À ce stade, 656 pieux ont déjà été installés sur un total de 1.332, soit près de la moitié de l'objectif, ce qui traduit une avancée notable dans la mise en place des fondations. Chaque pieu est mis en œuvre selon un processus précis, nécessitant des moyens mécaniques importants et une coordination étroite entre les équipes de conduite et de contrôle. L'atteinte de ce niveau de réalisation a été présentée comme un indicateur de la montée en puissance du chantier, après les phases préparatoires et la mise en place des installations. Dans le prolongement des travaux de fondation, le ministre a également suivi les opérations de réalisation de l'enrochement le long du mur du quai, destiné à assurer la protection et la stabilité de l'ouvrage face aux contraintes marines.

Ce dispositif constitue un élément essentiel de la défense du nouveau quai contre l'érosion et les mouvements de la houle. Dans cette zone, les engins continuaient de déposer et d'ajuster les blocs rocheux, selon un plan de pose déterminé à l'avance, afin de garantir l'homogénéité de l'ouvrage et la stabilité des structures dans le temps. Parallèlement, les opérations de dragage du sable marin se poursuivent à l'aide d'un navire spécialisé, qui extrait les matériaux au large avant de les acheminer, via des conduites flottantes, vers la zone de remblai située derrière le quai. Le sable dragué sert à constituer l'assise de la future plateforme portuaire, sur laquelle seront ensuite implantés les infrastructures de surface et les équipements de manutention.



Selon les données présentées au ministre, cette opération est menée en continu, 24 heures sur 24, avec un volume moyen de 30.000 mètres cubes de sable traité chaque jour. Ce rythme soutenu doit permettre de disposer, dans des délais serrés, d'un terrain remblayé et stabilisé, condition indispensable au démarrage complet des travaux de superstructure. Présence permanente des équipes de contrôle Le ministre a également inspecté les chantiers consacrés à la fabrication et à la mise en place des poutres en béton armé, qui formeront l'ossature principale du futur quai.

Visite inopinée du ministre

Sur ce volet, les équipes techniques ont détaillé les différentes étapes de production, de contrôle de la qualité des matériaux et de montage sur site. Les préparatifs pour la fabrication des dalles préfabriquées en béton armé sont également en cours. Ces éléments doivent servir à la réalisation de la partie supérieure de l'infrastructure portuaire. La superstructure du quai doit, à terme, accueillir les équipements miniers, les installations de chargement et de déchargement ainsi que les systèmes de manutention adaptés au trafic phosphatier, ce qui impose des exigences par-

ticulières en matière de résistance et de durabilité. Tout au long de la visite, Djellaoui a interrogé les responsables du chantier sur les moyens mobilisés, les plans de travail et les mesures prises pour éviter les retards. Il a souligné, devant les représentants des entreprises et les cadres locaux, que ce projet ne peut souffrir d'approximation, en raison de son importance économique et de la place qu'il occupe dans la stratégie nationale de valorisation des ressources minières.

Le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir, voire de renforcer, le dispositif de suivi sur le terrain, avec une présence permanente des équipes de contrôle et une remontée régulière des informations sur l'état d'avancement des différentes phases. À l'issue de la visite, il a appelé les entreprises de réalisation et l'ensemble des intervenants à consolider la coordination entre les différents corps de métier, afin d'éviter les ruptures dans la chaîne des travaux et d'accélérer davantage la cadence globale du chantier. Djellaoui a réitéré sa demande de poursuivre systématiquement le travail nocturne, au même niveau d'intensité que celui observé pendant la visite, afin de garantir le respect des échéances fixées dans le calendrier d'exécution.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

La Banque d'Algérie ordonne la simplification des procédures



Wassila. B

Après leur avoir fixé un délai de deux mois pour faciliter l'accès des ménages aux produits et services bancaires et abaissé le seuil des taux excessifs, la Banque d'Algérie est revenue à la charge pour exiger un coup

d'accélérateur pour le crédit à la consommation « exclusivement » réservé aux produits « made in Algeria ». Dans le cadre de la promotion du crédit à la consommation et du renforcement de son rôle dans le financement des besoins des ménages, les banques et les établissements financiers sont appelés à intensi-

fier leurs efforts en vue de favoriser un accès plus large des ménages aux crédits à la consommation », a écrit le régulateur financier dans une note publiée lundi 10 août. Les banques et les établissements financiers algériens sont tenus de développer « davantage » leurs offres de crédit à la consommation, en « veillant à leur accessibilité » et à leur « adéquation » avec les besoins de la clientèle et à « assurer un traitement diligent des demandes de crédit, notamment en faisant appel aux canaux de distribution digitaux.

Pour accélérer le développement du crédit à la consommation, les banques doivent mobiliser les « moyens appropriés pour améliorer l'accès de leur clientèle à ce type de financement » qui est destiné « exclusivement à l'acquisition de biens produits ou assemblés en Algérie. » Les produits importés sont donc exclus du crédit à la consommation.

Enfin, la Banque d'Algérie a demandé aux banques et aux établissements financiers de « prendre les mesures nécessaires » pour assurer la mise en œuvre de sa note, et de veiller à son « application effective, sans délai, au niveau de l'ensemble de leurs réseaux.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL HADJAR

Un opérateur chinois va relancer l'activité

R. N

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu hier à Alger, une délégation du groupe sidérurgique chinois « China Baowu Group », l'un des plus grands producteurs d'acier au monde, dans le cadre de la visite de travail qu'effectue la délégation en Algérie, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

En présence du PDG du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, ainsi que de cadres du ministère, du groupe Sonatrach et de représentants de l'entreprise nationale de fer et d'acier (SNS), cette rencontre vise à étudier les opportunités de partenariats industriels et d'investissements entre les institutions nationales et le groupe chinois, notamment dans le développement d'une sidérurgie à faible émission de carbone. Cela est en adéquation avec les orientations nationales visant à promouvoir la fabrication locale, à accroître la valeur ajoutée des ressources nationales et à valoriser les industries de transformation.

Durant cette entrevue, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun, en premier lieu desquels figurent les solutions technologiques innovantes destinées à réduire l'empreinte carbone des industries lourdes, ainsi que l'adoption de technologies modernes pour l'élimination et la réduction des émissions, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de transition énergétique et de développement durable.

À ce titre, Arkab a souligné que le secteur des hydrocarbures accorde une importance particulière au développement



de partenariats de qualité avec les grands groupes industriels mondiaux, permettant le transfert de technologie, la relocalisation des industries stratégiques et le renforcement du contenu local.

Il a indiqué que la disposition par l'Algérie d'importantes ressources énergétiques, d'une infrastructure développée dans le domaine du gaz naturel, de compétences nationales hautement qualifiées dans les industries de transformation, ainsi que des programmes de Sonatrach pour la protection de l'environnement, le piégeage et le stockage du carbone (combinés aux solides relations d'amitié algéro-chinoises) constituent des facteurs clés pour la réussite des futurs projets industriels, en particulier dans la filière sidérurgique.

Le groupe Sonatrach et le groupe China Baowu ont également examiné, à cette occasion, les perspectives de coopération pour accompagner les projets industriels proposés, notamment à travers la sécurisation de leurs besoins en gaz naturel, en produits pétroliers et pétro-

chimiques, en matières premières, ainsi qu'en solutions industrielles de réduction des émissions de carbone.

À cet égard, la délégation chinoise a exposé son expertise mondiale dans la production d'acier de haute qualité et d'acier vert, exprimant sa disposition à transférer son savoir-faire et ses technologies modernes vers l'Algérie afin de soutenir le développement de l'industrie sidérurgique à faible émission de carbone et d'accroître la compétitivité des produits nationaux. Les discussions ont également porté sur un projet industriel stratégique en partenariat avec l'entreprise nationale de fer et d'acier (SNS), consistant en la création d'un complexe intégré de production de fer réduit à faible teneur en carbone et d'acier vert en Algérie. Ce projet repose sur la complémentarité entre les ressources énergétiques nationales et les technologies industrielles les plus récentes, incluant le gaz naturel, les énergies renouvelables et les techniques de décarbonation.

EDITO

Un signal fort en faveur des exportateurs

Wassila. B

La nouvelle instruction de la Banque d'Algérie constitue un signal particulièrement positif pour les opérateurs algériens engagés dans la conquête des marchés extérieurs. En permettant aux banques agréées de financer, en dinars et à court terme, les besoins de trésorerie directement liés aux opérations d'exportation, le dispositif répond à l'une des principales contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises exportatrices : le financement du cycle de production et de préparation avant l'encaissement des recettes à l'étranger. Cette mesure traduit surtout une évolution bienvenue de l'environnement financier de l'export, où la fluidité du crédit devient un véritable levier de compétitivité.

L'intérêt de cette réforme réside également dans son caractère concret. L'acquisition de marchandises, l'approvisionnement en matières premières, la fabrication, le conditionnement et les dépenses engagées jusqu'à l'expédition pourront désormais être accompagnés par un financement bancaire adapté à la réalité des opérations. Le délai d'instruction fixé à sept jours maximum à compter de la réception d'un dossier complet constitue, à cet égard, une avancée importante. Dans le commerce international, où les délais peuvent déterminer la conclusion ou la perte d'un marché, la rapidité de la réponse bancaire est loin d'être un détail administratif : elle peut devenir un facteur décisif de compétitivité pour l'entreprise algérienne.

Cette initiative mérite d'être saluée plus largement comme une nouvelle étape dans la politique de soutien aux exportations. L'accompagnement financier ne peut certes pas, à lui seul, résoudre toutes les difficultés rencontrées par les exportateurs, mais il contribue à lever un obstacle majeur au développement des ventes à l'international. La possibilité d'adosser le financement à des opérations documentées (contrat d'exportation, commande, lettre de crédit, documents de transport et garanties) offre en outre un cadre qui concilie soutien aux entreprises et maîtrise du risque bancaire. La réussite du dispositif dépendra désormais de son application effective sur le terrain, de la célérité des banques et de leur capacité à apprécier les besoins des exportateurs avec pragmatisme.

Au-delà de cette instruction, c'est donc une culture durable de l'exportation qu'il faut continuer à construire. L'Algérie dispose d'un potentiel important de producteurs et d'entreprises capables de se positionner sur les marchés internationaux, mais leur développement exige un écosystème financier, administratif et logistique à la hauteur de leurs ambitions. En donnant aux exportateurs un accès mieux adapté au financement de leur cycle d'activité et en imposant un délai clair pour l'examen des demandes, la Banque d'Algérie adresse un message encourageant au secteur productif. Il appartient maintenant aux banques, aux administrations et aux entreprises de transformer cette avancée réglementaire en résultats concrets : davantage d'exportateurs, davantage de produits algériens sur les marchés mondiaux et, surtout, une diversification durable des recettes extérieures du pays.

CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

La Suisse s'apprête à expulser des migrants marocains

Les autorités suisses ont décidé d'expulser des ressortissants marocains en situation irrégulière, entraînant cette décision par la crise migratoire qu'a connue l'enclave espagnole de Ceuta avec le passage de milliers de migrants illégaux depuis le territoire marocain.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) annonce qu'une "série de vols vers le Maroc est prévue dans les prochaines semaines", indique le quotidien suisse Blick.

"La forte augmentation du nombre d'identifications (...) se traduira encore davantage par une hausse des chiffres des retours dans les semaines à venir", précise le journal.

"Les scènes dramatiques liées à Ceuta

risquent d'occuper l'esprit des responsables politiques (suisses) longtemps, constatent le même média.

Par ailleurs, le conseiller d'Etat (parti PLR), Philippe Müller, a évoqué l'attitude des autorités marocaines, signale l'article de Blick. "Philippe Müller reproche (au Maroc) de traîner des pieds. Alors que l'identification des ressortissants marocains dans le cadre de procédures pénales ne prend que quelques semaines, l'ambassade mettra parfois plus d'un an pour les expulsions", note l'article. "Au sein de l'administration fédérale, le fait que le Maroc ne voit guère d'intérêt à rapatrier les mineurs délinquants – et qu'il instrumentalise la question migratoire – est un secret de polichinelle", rappelle le média. Il ajoute que "la position de la Suisse sur la

question du Sahara occidental est une épine dans le pied du Maroc" car "Berne n'a jamais reconnu l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, ce qui déplaît fortement aux autorités de Rabat". Fin juillet, pas moins de 60.000 migrants illégaux marocains, dont des milliers de mineurs, sont entrés dans l'enclave espagnole de Ceuta, provoquant une crise migratoire sans précédent. Très vite, des médias internationaux ont mis en avant l'implication des autorités marocaines dans cette crise, signalant que le Makhzen n'hésitait pas à utiliser la carte migratoire pour faire pression sur les autorités espagnoles. Des dizaines de personnes ont trouvé la mort dans des bousculades ou en se noyant en tentant d'atteindre le territoire espagnol par voie terrestre ou à la nage.

RDC

L'épidémie d'Ebola fait désormais 2 011 morts

Le nombre de décès confirmés dus à l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé mardi les 2.000 morts, alors que le nombre de cas confirmés s'élève à 4.381 dans cinq provinces du pays, selon les dernières données de l'Institut national de santé publique.

Au total, 2.011 décès confirmés ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie, la 17e signalée en RDC, qui se caractérise par une propagation particulièrement rapide, selon les autorités sanitaires. L'épidémie actuelle est provoquée par la souche Bundibugyo du virus Ebola, pour laquelle aucun vaccin ni traitement n'est actuellement homologué. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué que cette épidémie, qui a également donné lieu à des cas dans un pays voisin, constitue une urgence de santé publique de portée internationale. Selon une étude publiée récemment dans la revue scientifique "Science", la transmission du virus pourrait avoir débuté dès janvier dans la province de l'Ituri. Plus de 500 cas suspects y avaient été recensés entre la mi-janvier et le 15 mai. La vitesse de propagation de l'épidémie ac-



tuelle inquiète particulièrement les autorités sanitaires. Lors de la précédente épidémie majeure d'Ebola en RDC, entre 2018 et 2020, il avait fallu un peu plus d'un an pour franchir le seuil des 2.000 décès.

Cette fois, le nombre de morts est passé de 1.000 à plus de 2.000 en moins d'un mois, témoignant de la progression rapide du virus dans le pays. L'épidémie d'Ebola

a été déclarée le 15 mai dernier. Elle a principalement touché la province de l'Ituri avant de s'étendre à l'Ouganda. Le virus en question a causé la mort de plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des cinq dernières décennies, faisant du continent africain la région du monde ayant enregistré le plus grand nombre de cas de cette maladie.

AFRIQUE DU SUD

14 mineurs clandestins tués dans une mine désaffectée



Quatorze mineurs clandestins ont trouvé la mort dans une mine désaffectée en Afrique du Sud, probablement lors d'un éboulement, a indiqué mardi la police.

"Quatorze mineurs illégaux (sont) morts dans une mine désaffectée", selon un communiqué de la police.

Huit autres mineurs ont été grièvement blessés, a précisé une porte-parole de la police.

Le groupe opérait sur le site minier désaffecté de Nkaneng, près de Rustenburg. Les causes de leur décès font toujours l'objet d'une enquête.

INTEMPÉRIES AUX PHILIPPINES

19 morts dans des inondations et glissements de terrain

Le bilan des inondations et glissements de terrain aux Philippines, provoqués par la mousson du sud-ouest et les cyclones tropicaux Luis et Kujira, s'est alourdi à 19 morts, ont rapporté mardi des médias locaux.

Le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophes a également signalé la disparition de quatre personnes, selon le Philippine Daily Inquirer.

Un précédent bilan faisait état de 16 morts. Par ailleurs, au moins 2,27 millions de personnes ont été touchées par ces intempéries et plus de 94.990 personnes sont actuellement hébergées dans 919 centres d'évacuation répartis dans les régions touchées.

Au moins 684 maisons ont également été endommagées, dont 45 entièrement détruites, tandis que la valeur totale des dégâts aux infrastructures s'élève désormais à 23 millions de dollars.

INDONÉSIE

Des écoles fermées et des milliers de pompiers mobilisés face à des incendies

Des dizaines d'écoles indonésiennes ont été fermées pour la deuxième journée consécutive mardi, tandis que près de 48.000 pompiers sont mobilisés à travers le pays pour lutter contre les incendies de forêt qui ravagent l'archipel.

Dans le Kalimantan occidental, sur l'île de Bornéo que l'Indonésie partage avec la Malaisie et Brunei, le maire de Pontianak a ordonné la fermeture des écoles en raison de la fumée envahissant la ville en provenance d'incendies extérieurs.

"Nous commençons à le ressentir, en particulier la nuit et le matin, alors que la brume enveloppe déjà la ville de Pontianak", a déclaré le maire Edi Rusdi Kamtono dans un communiqué.

Les enfants étudieront à distance tant que la qualité de l'air reste mauvaise, a ajouté le maire, sans préciser le nombre exact d'écoles touchées.

Dans l'est de l'île de Java, l'incendie du parc national de Bromo Tengger Semeru, attraction touristique majeure fermée aux visiteurs depuis samedi, a ravagé près de 900 hectares, mardi matin.

"Nous faisons de notre mieux et mobilisons tous les moyens possibles (...) pour éteindre et arroser la zone", a déclaré à la presse, le responsable local de la gestion des catastrophes, Satriyo Nurseno.

Trois hélicoptères bombardiers d'eau et des camions prêts main-forte aux quelque 200 pompiers, gardes forestiers, policiers et militaires mobilisés pour maîtriser le sinistre.

Selon l'agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), plus de 48.000 agents ont été déployés pour combattre les incendies dans six provinces.

Selon l'agence météorologique BMKG, l'Indonésie devrait connaître cette année une saison sèche particulièrement difficile, marquée par un risque élevé de sécheresse et d'incendies, en partie en raison du phénomène El-Niño.

Avec ce phénomène naturel, qui revient tous les deux à sept ans, les eaux de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial se réchauffent, ce qui entraîne pendant des mois des modifications majeures des régimes de vents, de pression et de prélèvement à l'échelle mondiale.

FOOT/CAN FÉMININE-2026

Les Algériennes reprennent le travail avant la demi-finale



La sélection algérienne de football a repris lundi les entraînements en prévision de la demi-finale face au Malawi, mercredi à 18h00 (heure algérienne), après avoir célébré et savouré la qualification historique pour la Coupe du monde de la FIFA 2027, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les joueuses de la sélection nationale ont retenu dimanche d'une journée de repos bien méritée avant de reprendre les entraînements.

Lors de cette séance qui a débuté à 17h30, Le staff tech-

nique a scindé l'effectif en deux groupes. Les joueuses titulaires lors du quart de finale face à la Côte d'Ivoire ont effectué une séance légère, basée essentiellement sur quelques exercices techniques. Le second groupe a, quant à lui, retenu d'un travail plus soutenu, ponctuel par une petite opposition en fin de séance.

L'effectif s'est entraîné au complet, à l'exception de Sofia Guellati, toujours en convalescence, et de Morgane Ikene, opérée avec succès hier (lundi), à la suite de sa blessure contractée lors du quart de finale face à la Côte d'Ivoire.

BEACH-VOLLEY

Les seniors messieurs en compétition à Tipasa pour la 4e étape

La quatrième étape du Circuit national 2026 de beach-volley, réservée à la catégorie seniors messieurs, se déroulera du 13 au 15 août à la plage Etoile de Mer de Tipasa, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

Organisée par la Ligue de volley-ball de la wilaya de Tipasa, sous l'égide de la FAVB, cette quatrième étape du circuit national réunira les meilleures paires nationales dans la continuité du calendrier fédéral de la saison 2026. Le programme prévoit une journée Open le jeudi 13 août, avant le déroulement du tournoi officiel les vendredi 14 et samedi 15 août, sur le site de la plage Etoile de Mer de Tipasa. Cette étape s'inscrit dans la stratégie de la FAVB visant à assurer la régularité des compétitions nationales de beach-volley, à promouvoir la pratique de la discipline à travers les différentes régions du pays et à offrir aux athlètes un cadre favorisant l'acquisition d'expérience et l'émergence de nouveaux talents.

Pour rappel, le Circuit national 2026 de beach-volley a débuté en juillet à Aïn Témouchent, avec les compétitions féminines les 7 et 8 juillet, suivies des épreuves masculines du 9 au 11 juillet. La deuxième étape, réservée aux seniors, s'est ensuite déroulée du 23 au 25 juillet sur la plage d'Oureah, dans la wilaya de Mostaganem, tandis que la troisième étape s'est tenue à Boumerdès du 30 juillet au 1er août.

LIGUE 1

Yacoubi et Chadli rejoignent le MB Rouissat

Les milieux de terrain Mohamed-Ali Yacoubi (MO Béjaïa) et Aymen Chadli (JSM Tiaret) se sont engagés avec le MB Rouissat, dans la prévision de la saison footballistique 2026-2027, a indiqué le club de Ligue 1 « Mobilis ».

Après avoir réalisé une première saison historique au sein de l'élite de la Ligue 1 Mobilis, le club prépare activement sa rentrée sportive sous les ordres de l'entraîneur Djilali Bahloul. La direction du club a procédé à un important remaniement

de l'effectif pour stabilisateur sa place en première division, avec l'arrivée de l'attaquant international mauritanien Sy Mamadou, du buteur Arezki Hamroune et du défenseur Addad Dardar. Le club a également enregistré la signature du défenseur Moussa Benzaid, en provenance du club libyen d'Al-Suwaihili, du gardien international Léonard Antoine Ronny Agoune (en provenance d'Irak), des défenseurs Ben Ali Ben Ammar et Abdelnour Kharoubi, ainsi que de l'attaquant Abdelhakim

Amokrane. Par ailleurs, le MB Rouissat a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat de l'attaquant congolais, Boris Sikola. Le groupe poursuit actuellement son stage de préparation d'intersaison au Centre de regroupement de Tlemcen. Le MB Rouissat lancera officiellement sa nouvelle saison par un déplacement de prestige sur la pelouse de la JS Kabylie au stade Hocine Aït Ahmed, un choc programmé pour la première journée du championnat entre le 27 et le 29 août 2026.

JS EL-BIAR

Le défenseur guinéen Bangaly Cissé signe en faveur du club

La direction de la JS El-Biar vient d'officialiser la signature du défenseur central international guinéen, Bangaly Cissé (23 ans), en prévision de la saison sportive 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis de football. Arrivé en provenance du club tunisien de la JS Kairouanaise, l'ancien solide défenseur de la SOAR Academy et de l'AS Kaloum, a paraphé un contrat de deux saisons avec la formation algéroise. Sélectionné avec la Guinée

U23 et ayant disputé les Jeux Olympiques de Paris 2024, ce renfort de taille est destiné à stabilisateur l'arrière-garde du club d'El Biar. Le nouveau promu continue ainsi son mercato estival très ambitieux pour s'assurer un maintien confortable parmi l'élite du football algérien, en enregistrant plusieurs recrues notamment le milieu de terrain international guinéen, Alassane Bangoura, les attaquants Samir Kermiche, Kheiredine Merzougui

et Mouloud Oukil, ainsi que les défenseurs Ahmed Maameri, Mohamed Guemroud et Abdelhak Ouassa. La JS El-Biar vient de réaliser une accession historique en Ligue 1 Mobilis pour la saison 2026-2027, après avoir survolé le groupe Centre-Ouest de la Ligue 2. Le nouveau promu recevra l'Olympique Akbou pour le compte de la première journée de ligue 1 Mobilis, prévu les 27, 28 et 29 août.

MERCATO

La JS Kabylie s'attache les services d'Alexis Guendouz

Le gardien international algérien du MC Alger, Alexis Guendouz, s'est engagé avec la JS Kabylie dans la prévision de la saison 2026-2027, ont annoncé lundi les deux clubs de Ligue 1 Mobilis de football.

"La direction du club du MC Alger annonce avoir trouvé un accord avec son homologue de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) pour le transfert du gardien de but Alexis Guendouz.", indique le communiqué du "Doyen".

A cette occasion, la direction du "Doyen" a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à Guendouz pour tout ce qu'il a apporté à l', ainsi que pour son comportement exemplaire tout au long de la période où il a porté les couleurs du Mouloudia. Du côté de la JSK, l'arrivée de Guendouz répond à une urgence technique suite au départ d'Idir Hadid vers l'USM Alger et à la volonté du staff technique d'installer une forte concurrence au poste de dernier rempart. Fina-

liste du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2022) avec l'équipe nationale locale, Alexis Guendouz intègre immédiatement le groupe des Canaris pour entamer la phase de préparation de la saison 2026-2027. Lors de l'exercice précédent, la formation de la ville des genêts a terminé à la 5e position. Elle débutera la saison 2026-2027 en accueillant le MB Rouissat pour le compte de la première journée de la Ligue 1 Mobilis, prévue les 27, 28, 29.

TRANSFERTS

Oussama Darfalou rejoint l'US Biskra

L'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi le recrutement de l'attaquant Oussama Darfalou, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision de la nouvelle saison sportive 2026-2027, ainsi que celui de trois autres joueurs, en l'occurrence Yassine Saindou, de nationalité comorienne, Mohamed Amine Berka et Ibrahim Khalil Bekakchi.

Âgé de 32 ans, Oussama Darfalou figure parmi les joueurs algériens ayant connu plusieurs expériences professionnelles à l'étranger. Evoluant au poste d'attaquant, il a porté

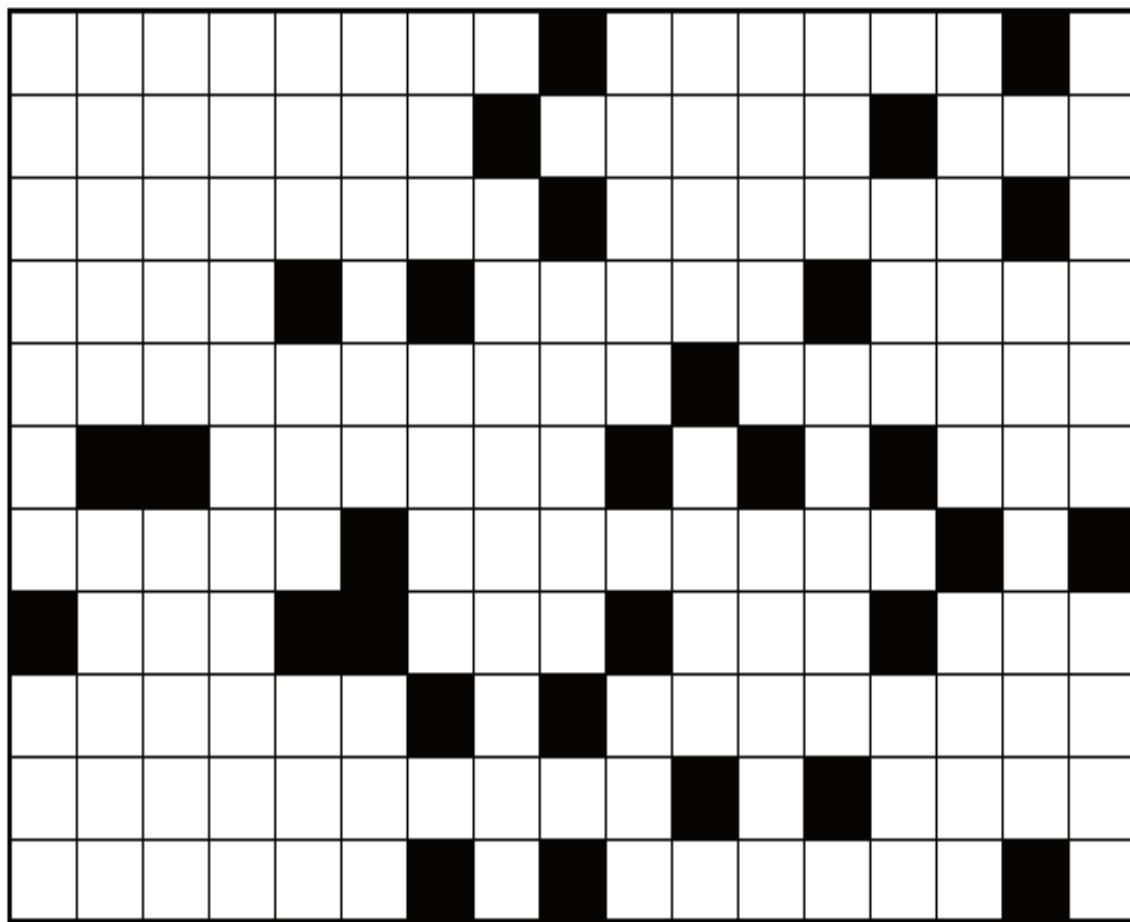
les couleurs de plusieurs clubs algériens et européens. Darfalou a débuté sa carrière à l'Amel Boussaâda, avant de poursuivre sa formation dans les catégories jeunes de l'ES Sétif et de l'USM Alger. Il a ensuite effectué ses premiers pas chez les seniors sous les couleurs du RC Arbaâ, avant de revenir à l'USM Alger, où il s'est particulièrement illustré, notamment lors de la saison 2017-2018, en terminant parmi les meilleurs buteurs de la Ligue professionnelle 1 avec 13 réalisations. L'attaquant algérien a également connu une expérience professionnelle de plusieurs saisons

aux Pays-Bas, où il a défendu les couleurs du Vitesse Arnhem, du VVV-Venlo, du PEC Zwolle entre autres, avant de revenir au championnat algérien en rejoignant le CR Belouizdad à l'été 2023. Darfalou avait résilié son contrat avec le CR Belouizdad à l'amiable en août 2024, après avoir disputé 17 rencontres et inscrit quatre buts, tout en délivrant deux passes décisives toutes compétitions confondues. Il avait ensuite effectué un bref passage dans le championnat chinois sous les couleurs du Shanxi Union, avant de revenir en Algérie en rejoignant l'Olympique d'Ak-

bou en février 2026. Par ailleurs, le nouveau promu en Ligue 1 Mobilis poursuit sa préparation en prévision de la nouvelle saison. L'équipe se trouve depuis trois jours dans la ville tunisienne d'Aïn Draham, où elle effectue une étape bloquée sous la conduite de l'entraîneur Nadir Leknaoui. Pour rappel, l'US Biskra entamera la nouvelle saison à domicile, en accueillant la JS Saoura, vice-championne de la saison dernière, lors de la première journée du championnat de Ligue 1, prévue entre les 27 et 29 août 2026.

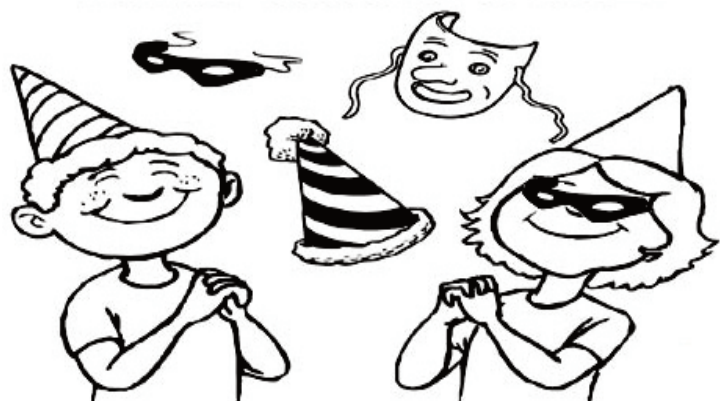
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille

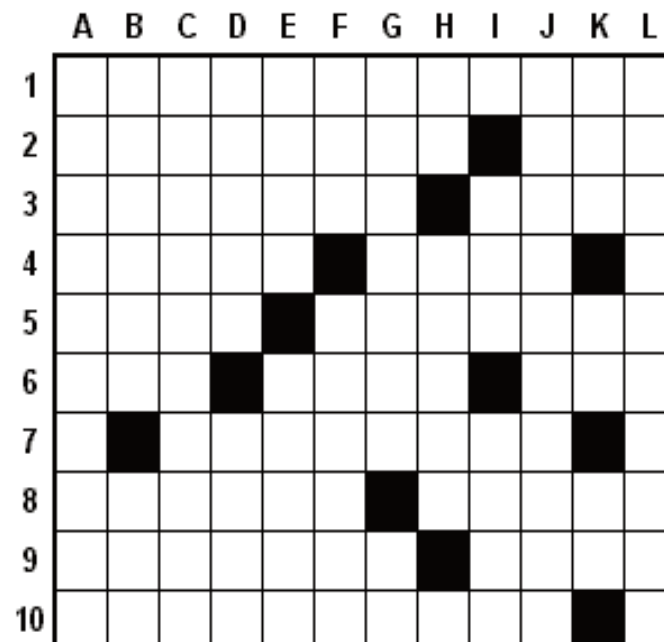


- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
ALE	ATRE	ANSEE	ALIZES	ERAFLER	BURETTES	STEINBOCK
ARE	BEER	AROBÉ	AMPLES	JUBILER	J'ETERENT	
CAP	CIEL	AVANT	COPIAT	UTILISE	ONEREUSE	
ECU	ERRA	AVARE	ESTRAN		ORIENTES	- 10 -
EST	ESAU	ETUDE	NANTIS			ABERRANCES
LEZ	IDEM	OUSTE	PESEES			LESERAIENT
NEE	ITOU	PEPES	PILLAS			
NET	MALT	PRIER	ROUERA			
OBI		RAPTS	SOSIES	- 11 -		
OST		TANTE	TRAITE	ELEMENTAIRE		
RAS		TIRES				
REA		USINA				
RIT						
SAS						
TAS						
UBE						





Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Ouvrage qui fait pleurer puis rire
- 2 - Très cohérent - Pronom pour eux
- 3 - Brûlez tout pour améliorer - Germandrées
- 4 - Finaude - Parfum maritime
- 5 - Difficile à avaler - Enlaidir
- 6 - Faiseur d'histoires extraordinaires - Gamin - Saint qui fait danser
- 7 - Etal pour abats
- 8 - Finale - Il a un poisson rigolo
- 9 - Éliminèrent - Bride
- 10- Eclaircirez le sous-bois

Verticalement

- A - Guérisseur
- B - Très kitsch - Feuilletés
- C - Bons morceaux de moëlle
- D - Avalée sans précautions - Pouffera
- E - Gouffre - Exprimer sans parler
- F - Union économique - Stimulent
- G - Place de Novembre - Guide de mine
- H - Personnel - Oeuvre lyrique
- I - Chaîne de Crête - Bien parti
- J - Serez en désaccord
- K - Point dans le bleu - Possédé - A la mode
- L - Diminuer le pavillon

Sudoku

		2				6		
6	8	5	2		3	4	7	9
		7	5	9	6	8		
4		3	6	5	9	2		8
8		1	7		4	9		5
		8	4		2	1		
7	1	4	9		5	3	6	2
		6				5		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés



Le canadien Ian Stewart a réalisé cet incroyable record le 25 Septembre de 2011, il détient ainsi le record mondial du plus grand nombre de jonglerie de tronçonneuses en marche. Il a fallu seulement 37 secondes au joueur pour réaliser cet exploit.

Solutions

1	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
2	T	H	O	M	O	G	E	N	E	I	L	S
3	E	C	O	B	U	E	Z	I	V	E	S	O
4	A	C	R	O	U	E	I	O	D	E	O	S
5	A	C	R	O	E	D	E	P	A	R	E	R
6	P	O	E	M	O	M	E	G	U	I	L	S
7	E	T	R	I	P	E	R	I	E	A	V	R
8	T	U	L	I	M	E	A	V	R	I	L	S
9	T	U	E	R	E	N	T	E	R	E	N	E
10	E	S	S	A	R	T	E	R	E	Z	R	S

9	2	6	3	7	1	5	4
6	7	1	4	9	8	5	3
5	3	8	4	6	2	1	9
8	6	1	7	2	4	9	3
2	5	9	1	3	8	7	4
4	7	3	6	5	9	2	1
3	4	7	5	9	6	8	2
6	8	5	2	1	3	4	7
1	9	2	8	4	7	6	5



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Djelfa 08/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Laghouat 07/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m			Hippodrome de Zemmouri 30/04/2026 Trot attelé - Distance: 2.600m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.
1er DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56	1er TORNADO DE SRIDJA	T. MEGOUCI	57	1er ECLAIREUR	S. FOUZER	2.650
2ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	58	2ème FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	57	2ème CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2.675
3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	55	3ème GOGHALA	JJ/ MA. AIDA	56	3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.650
4ème AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	55	4ème RAHILE AMIRA	R. BAGUIRA	53	4ème ELISIO DAIRPET	AL. BENDJEKIDEL	2.650
5ème CHEIKH EL ARAB	B. GACEM	56	5ème CHAMIZA	D. BOUBAKRI	55	5ème VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2.650
6ème TANOUBIA	M. THAMEUR	56	6ème MAGE GAL	T. LAZREG	57	6ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.625
7ème MON DE MONLAU	MS. GUEHIOUCHE	56	7ème HAMAM	M. SENOUCI	57	7ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.625
8ème GOLDEN BOY D'HEM	B. BAGUIRA	57	8ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	56	8ème HUMPHREY	F. BENDJEKIDEL	2.625
9ème EL KASER	D. BOUBAKRI	56	9ème NACHID	O. CHEBBAH	56	9ème DRAGA D'ALOUETTE	N. TARZOUT	2.625
10ème CHEBLI	K. RAHMOUNE	56	10ème ANGE	AB. SEMGHOUNI	53	10ème AYANNA D'OGER	Y. BELHABCHIA	2.600
retirée JAZMIYA	R. KHELIFI	56	retirée AAMRA	JJ/ MA. AIDA	54	R.A.P ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.625
tombé NOSSAL	M. SEMMAHI	56	arrêté MACEBU	B. BAGUIRA	55	arrêté IRISH PAULO	M. HAMLIL	2.625

Hippodrome du Caroubier 11/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Djelfa 10/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Zemmouri 09/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.
1ère ICTIYEQ	A. YAHIAOUI	57	1er ICHRAQ EL BARAKA	D. BOUBAKRI	55	1er FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.450
2ème HADITH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	2ème FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	55	2ème ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.425
3ème GAID D'HEM	CH. CHABANE	55	3ème SARA AL DJANOUB	R. BAGUIRA	56	3ème JOKER BECHARDIERE	S. FOUZER	2.400
4ème IHRANE	K. HAOUA	57	4ème GABY D'HEM	K. RAHMOUNE	56	4ème FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2.400
5ème AMIRET DE GAZEL	AM. BENDJEKIDEL	55	5ème RAI HANE EL JANA	B. GACEM	53	5ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.450
6ème GAWAHIR D'HEM	W. HAMOUL	54	6ème RAHILE AMIRA	A. ATTIA	53	6ème ES TU LA JAVANAIS	A. BENHABRIA	2.425
7ème MAMITCHA	C. BOUSSAA	54.5	7ème NACHID	AP/ Y. CHELLAL	54.5	7ème DARK NIGHT	AL. BENDJEKIDEL	2.400
8ème AMIRE AL DJANOUB	S. BENDJEKIDEL	54	8ème TANOUBIA	T. LAZREG	56	8ème UNGHAI	N. TARZOUT	2.450
9ème BENHIDAR AL HOCEIN	CH. ATALLAH	57	9ème DHIKRA	T. MEGOUCI	56	distancé CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400
10ème GAMRA D'HEM	A. BOUSSAA	52	10ème LIZA AL HOCEIN	M. THAMEUR	53	distancé DESTIN DE L'AUBE	ABM. BOUBAKRI	2.425
11ème CHAWEL	T. ALI OUAR	58	11ème AAMRA	JJ/ MA. AIDA	54	R.A.P CHER AMI	M. HAMLIL	2.400
retirée GOULLI D'HEM	K. BAGHDAD	56	retiré EL MOURAFEK	A. SAADI	55	arrêtée VICTOIRE DU VERGER	C. SAFSAF	2.400

Hippodrome d'El-Eulma 08/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Tiaret 07/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Djelfa 06/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1er MBABI	T. ALI OUAR	56	1ère RITEJ EL MESK	K. HAOUA	55	1er HADJLA D'HEM	D. BOUBAKRI	55
2ème EL KESSE	S. BENYETTOU	57	2ème GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56.5	2ème RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	58
3ème LEITH NAILI	AP/ Y. CHELLAL	53.5	3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAOU	54	3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	51
4ème RAZAN EL MESK	MS. AIDA	56	4ème INITIAL	W. HAMOUL	54	4ème VIGILE	T. LAZREG	57
5ème SAKER ESSAHRA	O. CHEBBAH	54	5ème JIANNA	AP/ IBS. BIZ	52	5ème HOULM EL DJANOUB	JJ/ MA. AIDA	54
6ème GHOURBA	CH. ATALLAH	55	6ème HADIL EL MESK	HA. EL FERTAS	52	6ème GOGHALA	M. SEMMAHI	57
7ème VAHISSANE	AB. ATALLAH	55	7ème BISKI M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	54.5	7ème MAGE GAL	B. BAGUIRA	58
8ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	57	8ème JOUHAINA	AZ. ATHMANA	56.5	8ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	55
9ème BARBAROUS	B. BERRAH	53	9ème JORIX	HO. EL FERTAS	53	9ème DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56
10ème KIRTA	AM. BENDJEKIDEL	57	10ème JAZZE DE SERSOU	F. ABDI	55	10ème FAHD ESSAHRA	AH. CHAABI	54
11ème BOUCHAKER	F. CHAABI	55	11ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	11ème CHAMIZA	K. RAHMOUNE	54
12ème JASSER	JJ/ S. ATALLAH	54	12ème FASSY	AP/ F. BOUBEKEUR	53	12ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	55
13ème MANEL MAJD	T. LAZREG	55				13ème GOLNARA	M. SENOUCI	55
14ème EL AREEJA	A. HAMIDI	55				retiré ANGE	O. CHEBBAH	55
retiré MANSOUR EL MAYDAN	AB. AIDA	54						